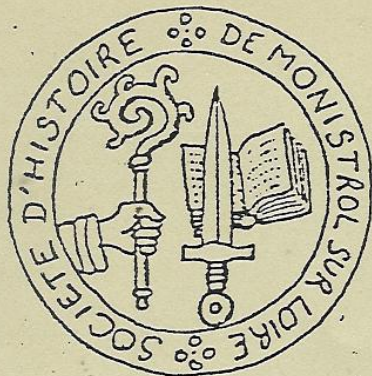




Chroniques Monistroliennes

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE MONISTROL-SUR-LOIRE

DEUXIÈME ANNÉE

n°5

1er TRIMESTRE 1985





DEUXIEME ANNEE

n°5

1er TRIMESTRE 1985



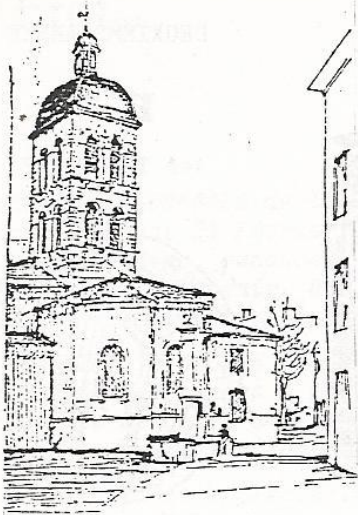
Pages

2	EDITORIAL - Le Mot du Président	P.BONCHE et l'Equipe
3	SAINT ANTOINE ET LES ANTONINS.	P.SAUMET et Ph.MORET
12	HISTOIRE DE LA PASSEMENTERIE A MONISTROL ET DANS SA REGION (Suite et Fin).	M.SAUVANET
20	350 ANS D'HISTOIRE URSULINE (3ème et dernière partie).	Mère M.de JESUS
26	AUTREFOIS ... CELLE QUI PASSE ...	P.BONCHE
28	QUAND MONISTROL TENAIT SALON ...	C.LAURANSON
30	LES 101 PENITENTS DE MONISTROL	"
32	MONSIEUR DE BETHUNE EST MORT ! ...	"
33	QUAND LES GARNEMENTS DE MONISTROL DENICHAIENT LES OISEAUX DANS LE CLOCHER...	
35	INDEX des articles parus en 1984.	
36	En bref ...	

CHRONIQUES MONISTROLIENNES, Bulletin de la Société d'Histoire de Monistrol-sur-Loire. Parution trimestrielle. Directeurs de la Publication : Philippe MORET et Christian LAURANSON-Rosaz.

Prix du numéro : 15 francs. Abonnement-adhésion à la Société d'Histoire : 50 francs (résidents Monistroliens), 60 francs (non résidents, frais d'envoi inclus).

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE MONISTROL SUR LOIRE, pour la Mise en Valeur du Patrimoine Historique et Culturel de la Cité. Siège social : Chez le Secrétaire, La Rivoire-Basse, 43120 MONISTROL SUR LOIRE (71) 66.00.36. - Trésorerie : Le Flachat 43120 M.S.L. 66.50.08. Compte bancaire : CREDIT AGRICOLE MUTUEL S.E. n°17144784000.



EDITORIAL

le mot du président

Le clocher de l'église a changé de couverture ... Nous aussi !
C'est avec ce nouveau "look" que toute l'équipe des CHRONIQUES MONISTROLIENNES présente à ses lecteurs ses meilleurs vœux pour 1985 ! ...

1985, qui ouvre pour nous une deuxième année d'existence. 1984 (et fin 1983), c'était la mise en route. Poussés par notre enthousiasme de "faire de l'histoire", de l'histoire érudite mais aussi de l'histoire dite populaire, nous avons essayé de vous intéresser, de vous distraire, de vous faire participer à notre aventure. Les CHRONIQUES ne sont pas la seule activité de la Société d'Histoire de Monistrol-sur-Loire : ceux qui sont venus aux réunions et sorties qui ont jalonné 84 ont pu s'en rendre compte. Pour notre part, nous voudrions ici remercier tous ceux qui collaborent d'une manière ou d'une autre à notre revue : non seulement les "historiens", qui écrivent ou qui parlent ... mais aussi les "administratifs", à la tâche souvent ingrate (telle notre trésorière), les Anciens qui nous apportent leur mémoire du passé et sans lesquels certains articles n'auraient vu le jour, ceux qui nous aident bénévolement lors de l'élaboration du bulletin, ceux qui nous aident à le diffuser, libraires de Monistrol ou d'ailleurs, enfin vous tous lecteurs qui nous apportez vos encouragements, vos amicales critiques ... Nous voulons, cette année, vous offrir encore plus de qualité dans le "sérieux" de la publication; et qui dit sérieux ne dit surtout pas ennuyeux, en l'occurrence.

Nous comptons sur vous pour nous soutenir et nous faire mieux connaître. Encore Merci.

Le Président et toute l'équipe
des Chroniques Monistroliennes

SAINT ANTOINE

ET LES ANTONINS



Après le chapitre de Marcel Romeyer sur les Antonins à Monistrol (p. 68-69 de son ouvrage), après l'article de Philippe Moret sur "saint Antoine et Bilhard" (Chroniques monistroliennes, n° 3), je me suis mis sur la piste de saint Antoine et des Antonins. On parle souvent d'eux à propos de Monistrol. Mais qui étaient-ils ?

Le patriarche des ermites

Commençons par présenter saint Antoine. Nous sommes en Egypte, vers l'an 275. Un jeune homme, riche et noble, quitte sa famille, ses amis, sa ville, sa fortune, pour aller vivre en solitaire dans la montagne. Il n'est pas le premier solitaire, mais son rayonnement, sa spiritualité, ses exploits (plusieurs années enfermé dans un tombeau), sa longévité (il mourra à 105 ans) font de lui d'emblée, de son vivant même, un héros, et le patriarche des ermites. Très peu de temps après sa mort, saint Athanase, évêque d'Alexandrie, écrit sa vie et son livre connaît un extraordinaire succès; il fait connaître Antoine dans toute la chrétienté.

Un historien moderne (1) a comparé l'importance de saint Antoine à celle de l'empereur Constantin, son contemporain. L'empereur fait du christianisme la religion officielle, mais l'exemple de l'ermite neutralise les risques spirituels de cette institutionnalisation, en plaçant très haut l'exigence religieuse. Le monde reconnaît le chrétien; mais le chrétien fuit le monde...

Antoine, mort en 356, fut enterré, selon sa volonté, en un lieu secret. En 529 un miracle permettait de retrouver le corps du Saint, qui fut alors transporté à Alexandrie. Dans les premiers temps de la domination arabe, en 704, sa dépouille fut mise à l'abri à Constantinople.

Cependant le mode de vie de l'ermite avait fait école. De nombreux chrétiens étaient venus avec lui au désert. Pachôme, égyptien comme lui, rassembla le premier ces solitaires en communautés: ce fut le début des monastères. Le monachisme (du mot grec monachos

1) Peter Brown, Genèse de l'antiquité tardive, Paris, Gallimard, 1983.

qui signifie solitaire et que nous avons déformé en "moine") s'organisa. Il se donna des règles, dont la plus importante fut celle de saint Benoît, écrite vers 530 au couvent du Mont Cassin en Italie. Dans la France mérovingienne, la christianisation des campagnes fut très liée à ce premier monachisme, ainsi qu'à la prolifération de l'érémisme: saint Martin reste le symbole de cette époque.

Saint Antoine en Viennois

Franchissons quelques siècles. Nous voici dans la période d'intense renouveau qui, au 11ème siècle, succède à la désorganisation de l'Etat carolingien. C'est l'installation de la féodalité, le temps des seigneurs locaux.

Pas très loin de Monistrol, mais hors de France, au-delà du Rhône, en Viennois - l'évêché de Vienne -, en voici un, seigneur de la Motte Saint-Didier. Il part en pèlerinage pour les lieux saints d'Orient, avant la première croisade, vers les années 1070. Ayant mis son épée au service de l'empereur de Constantinople, Romain Diogène, en guerre contre les Turcs musulmans, il obtient en récompense le corps de saint Antoine, un peu oublié, semble-t-il, à Constantinople. Et il le rapporte sur ses terres du Viennois. Voici Antoine, le saint d'Egypte, en Occident. Il n'y était pas inconnu; mais il va y devenir incroyablement populaire.

Dès 1080, la construction d'une église pour abriter et honorer les reliques est entreprise. On fait appel aux moines bénédictins de Montmajour, près d'Arles, pour organiser et célébrer le culte. Peu à peu le bruit se répand que saint Antoine a le pouvoir de guérir le "feu sacré", dont une épidémie sévit en Dauphiné entre 1090 et 1096.

Les guérisseurs du feu sacré

Ce feu sacré, appelé aussi, du coup, "feu saint Antoine" ou "mal saint Antoine", se manifestait notamment par une gangrène sèche des membres. Il a été identifié depuis le 18ème siècle avec l'ergotisme, maladie provoquée par la contamination du seigle ou de l'orge par l'"ergot", champignon toxique qui affecte la forme du grain et se substitue à lui. Or à l'époque, le principal aliment, en beaucoup de régions, était le seigle: nos ancêtres étaient grands mangeurs de bouillies et de pain. Mais ils n'avaient aucun moyen de faire le lien entre cette maladie mystérieuse et la mauvaise qualité de leurs céréales.

Guigues Didier, successeur de Jocelin, recevait de son mieux les infirmes et les malades qui venaient de plus en plus nombreux en pèlerinage auprès du tombeau du Saint. Bientôt le village de la Motte Saint-Didier fut rebaptisé par les foules: Saint-Antoine-de-Viennois.

D'abord les domestiques du seigneur avaient pris soin des visiteurs. Mais, dès 1095, ils furent débordés par l'afflux. Les bénédictins, clôturés, ne pouvaient agir directement.



Un groupe de gentilshommes, à l'initiative d'un certain Gaston, fondèrent en cette année un hôpital, la "Maison de l'aumône", tenu par des hommes qui prirent le nom de "frères de l'aumône": c'étaient les premiers Antonins.

*A la fois infirmiers et chirurgiens, ils obtinrent du Pape le droit de quêter, en toute indépendance des évêques. En 1156, ils créèrent une première annexe, une première "commanderie" extérieure, à Turin. "Commanderie": le mot appartient, comme celui de "préceptorie" qu'ils utilisèrent aussi, au vocabulaire des ordres chevaleresques (Templiers, Hospitaliers de Saint-Jean) qui s'étendaient alors en Europe. Mais, nés dans l'orient des Croisades, les autres Hospitaliers prirent un aspect militaire. Les Antonins, eux, ne seront que des hospitaliers.

Naissance d'un ordre

Bientôt, en 1191, un conflit éclata entre les Bénédictins, chargés de l'église et des reliques, et les Antonins, chargés de l'hôpital. En 1215, le pape Honorius III plaça les hospitaliers sous sa protection. Et finalement le différend s'acheva sur leur victoire. Les Bénédictins durent quitter Saint-Antoine-de-Viennois, et, pour que le culte restât dignement célébré, le Pape érigea en 1297 les Antonins en Ordre véritable, autonome, soumis à la règle de saint Augustin, celle qui régissait les collèges de chanoines. Les Antonins devenaient ainsi des chanoines réguliers. Dans le petit village de Saint-Antoine-de-Viennois, insignifiant et isolé, un ordre puissant se développa. Il y édifia une magnifique abbatale, qu'on peut encore y admirer. Il rayonna dans toute la chrétienté.

Les Antonins étaient vêtus d'un habit noir, d'un capuchon noir, et portaient sur l'épaule gauche une croix de tissu bleu en forme de T - le "Tau". Etait-ce une allusion au T dont parle le prophète Ezechiel dans sa vision (chap.9), signe qui préservait les justes de la colère de Dieu: "Tuez les tous, sans qu'aucun échappe, mais ne tuez aucun de ceux sur le front desquels vous verrez le Tau" ? Ce rappel biblique était approprié pour ces combattants d'épidémies meurtrières. Sa forme rappelait aussi la béquille des infirmes du feu Saint-Antoine. Pour d'autres historiens, il est le symbole de la Trinité.

Les Antonins vivaient grâce aux dons des pèlerins, au produit de leurs quêtes, qu'ils annonçaient la clochette à la main, au rapport de leurs domaines et de leurs droits, et grâce à leurs troupeaux de cochons. L'Ordre disposait en effet souvent du privilège de laisser ses porcs vaguer librement dans les villes, munis eux aussi d'une clochette et marqués du T, en signe de reconnaissance. A Paris, les douze cochons de Saint-Antoine étaient les seuls de la capitale: ils échappaient au bannissement prononcé en 1131 contre la gent porcine par Louis VI le Gros, après que son fils aîné se fut tué, désarçonné par son cheval qu'un pourceau avait effrayé.

Les rues médiévales étaient pleines d'immondices et d'ordures: les cochons pouvaient y servir d'éboueurs. Il leur arrivait même de régler expéditivement le problème des nourrissons abandonnés. Ce qui donna d'ailleurs l'expression célèbre: "Tu iras loin si les petits cochons ne te mangent pas." Outre cela, les porcs étaient à la base d'une thérapeutique, car ces religieux en utilisaient la graisse pour soigner les malades. Ils pratiquaient aussi l'amputation des membres gangrenés. Les invalides les plus pauvres pouvaient alors rester toute leur vie à l'hôpital pour y être logés, nourris et vêtus par l'Ordre.

Les Antonins se développèrent surtout aux 12ème et 13ème siècles. Ils étaient organisés en commanderies et préceptories, généralement composées de quelques chanoines seulement. Ceux-ci géraient l'hospice (quand il y en avait un: ce n'était pas partout); ils faisaient les tournées de quêtes (ou les affermaient à d'autres clercs); ils géraient les biens locaux de l'Ordre. Il semble qu'après le 14ème siècle, les Antonins aient pour ainsi dire survécu à leur mission première. La Grande Peste qui ravagea l'Europe à partir de 1348 bouleversa le réseau hospitalier, faisant naître de nouveaux établissements, de nouvelles institutions, plus dépendantes des autorités du lieu (épiscopales ou municipales).

Les Antonins périclitèrent. Au 16ème siècle, le pape Léon X leur interdit de quêter. Il entreprenait de construire la basilique Saint-Pierre et avait envoyé ses propres quêteurs par toute la Chrétienté, ses finances ordinaires n'y suffisant pas. Finalement, pour ce qui est de la France, Louis XV procéda à la liquidation de l'ordre antonin, consommée en 1775. Ce qui restait de ses biens et droits fut transféré à l'ordre de Malte, lequel s'empressa d'en liquider une bonne partie pour apurer ses comptes.

Ces Antonins avaient subsisté près de sept siècles. Nous pouvons les imaginer en regardant les représentations anciennes de saint Antoine. Car toute l'iconographie du saint ermite en Occident porte l'empreinte des Antonins. L'Egyptien est vêtu comme eux; il tient leur clochette; leur Tau est cousu à l'épaule de son capuchon de bure; il est accompagné de leur cochon; il marche sur les flammes du feu sacré qu'ils soignent. Seul objet qui soit bien le sien et non le leur: le livre, attribut traditionnel des "confesseurs de la foi" (la palme est pour les martyrs) : Antoine a donné sa vie (sinon son sang) à Dieu, il a lutté contre les hérétiques ariens. Le voir avec ce livre est cependant un rien cocasse, car nous savons par Athanase que le jeune Antoine refusa d'apprendre à lire, premier signe de son refus du monde.

Les Antonins à Monistrol

Enfin, plus précisément, comment les choses se passèrent-elles à Monistrol ? Nous ne sommes pas éloignés de ce Viennois où les Antonins naquirent. Et de fait, la carte de leurs établissements est assez fournie dans la région.

En Auvergne, la commanderie mère de Montferrand, dont relevaient la commanderie

de Vergongheon, et la commanderie ou préceptorerie de Saint-Victor-sur-Arlanc, aux frontières du Velay. Jean Torrilhon, dans le Maître de Craponne (p.47) en a fait revivre quelques aspects : il mentionne Anthoine Lucquet, "religieux en la dévote religion de monseigneur saint Anthoine de Viennois, général de la commanderie de Saint-Victor", lequel fait de Jacques Torrilhon en 1571 le greffier de la commanderie - c'est-à-dire de sa justice seigneuriale, car cette commanderie était seigneur d'une partie du village de Saint-Victor. En 1588, il le nomme bailli, c'est-à-dire juge de cette justice.

En Forez, une commanderie fondée en 1278 à Montbrison, capitale des comtes; un hôpital à Saint-Chamond.

En Vivarais, une commanderie à Tournon, une autre à Aubenas.

En Gévaudan, une commanderie.

En Velay enfin, outre notre Monistrol, on connaît la commanderie du Pertuis, bien placée en ce relais difficile sur le chemin de Notre-Dame du Puy: un terroir de la "malou-teyre" y perpétue le souvenir d'un hospice antonin. Cette commanderie fut placée plus tard sous la dépendance de celle de Saint-Victor-sur-Arlanc. Elle possédait encore des biens en 1775.

Quant à Monistrol, l'abbé Fraisse pensait que les Antonins y vinrent au 12ème siècle, donc avant que l'évêque du Puy ne devînt le seigneur de notre ville et alors qu'elle était encore dans le domaine des Saint-Didier. Mais nous n'avons pas de documents certains. Si une commanderie autonome a existé à Monistrol, et c'est bien possible, elle a disparu assez tôt, laissant peu de traces dans les archives: celles de l'Ordre, qui se trouvent à Lyon, restent à explorer.

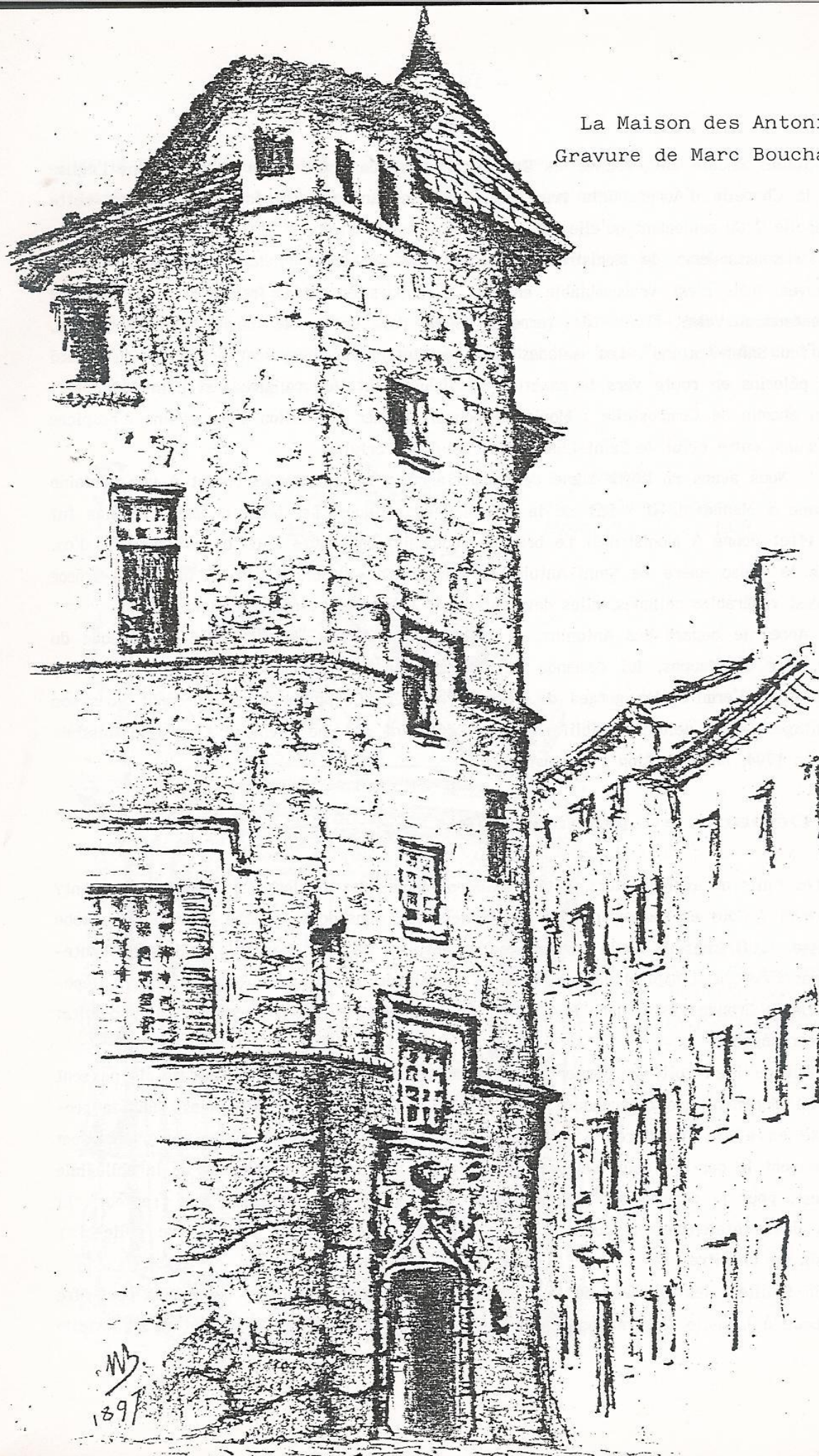
Les traces d'un passage

Le passage des Antonins à Monistrol fut cependant assez important pour que leur nom demeure attaché à certains lieux de notre commune. Ils disposaient de bâtiments dans la rue qui porte encore le nom de Saint-Antoine. Leur maison principale, transformée par les siècles, ne fut détruite, par un incendie, qu'un jour d'automne de 1909. La photographie et le dessin nous en ont conservé l'image. Elle était située à l'emplacement de la maison de M.Drevet, tailleur.

On sait aussi qu'ils détenaient quelques biens autour de Monistrol: notamment un pré au faubourg de l'Arbret, des cens et rentes à Veyrines, des biens au village d'Antonianes. Ils laissèrent d'ailleurs leur nom à ce village (1). On peut imaginer leurs cochons vaguant dans les bois de chênes qui couvraient alors toutes ces pentes: la Rivoire, haute ou basse, c'est "roveira", le bois de chênes-rouvres, communs dans nos régions avant l'invasion des résineux.

1)M. Simonnet cite cependant Antonianes avec les noms de lieux qui peuvent indiquer une présence gallo-romaine (Chroniques, n°4) : question ouverte.

La Maison des Antonins
Gravure de Marc Bouchacourt.



Notons encore la présence du Tau sur la clef de voûte d'une chapelle dans l'église de la Chapelle d'Aurec. Cela veut-il dire que les Antonins ont fondé ou construit cette chapelle ? Ou seulement qu'elle fut consacrée à saint Antoine ?

La commanderie de Monistrol comportait-elle un hôpital ? Nous n'en avons pas de preuves, mais c'est vraisemblable encore. Nos pays de terres froides, sur les plateaux orientaux du Velay, étaient des terres à seigle, donc des terres touchées par l'ergotisme, le "feu Saint-Antoine". Les malades dont les Antonins s'occupaient pouvaient être aussi les pèlerins en route vers le sanctuaire du Puy, haut lieu religieux, et point de départ d'un chemin de Compostelle : Monistrol pouvait former le maillon d'une chaîne d'hospices antonins, entre celui de Saint-Chamond et celui du Pertuis.

Nous avons un autre signe de l'importance que les Antonins eurent à une certaine époque à Monistrol: il s'agit de la présence de reliques. Le "bras" de saint Antoine fut en effet donné à Monistrol. Le bras se réduisait sans doute à un os ou fragment d'os. Mais la maison-mère de Saint-Antoine-de-Viennois ne dispersait pas au hasard le trésor d'aussi vénérables reliques; elles devaient servir à honorer et renforcer une filiale.

Après le départ des Antonins, la collégiale hérita du "bras". En 1644, l'évêque du Puy, Mgr de Maupas, lui demanda de l'enchasser dans un reliquaire d'argent. Un peu plus tard, l'ermite des gorges de Bilhard, le frère Coppin, l'obtint en dépôt pour son ermitage. Quand celui-ci périclita, le bras de saint Antoine revint à l'église paroissiale où, en 1794, la Révolution s'en saisit.

Départ et permanence

Les Antonins avaient alors quitté Monistrol depuis des siècles. Mais quand exactement ? Pourquoi ? Nous en sommes réduits aux conjectures. Sans doute, comme le supposait l'abbé Fraisse, souffrirent-ils de la concurrence du chapitre de Saint-Marcellin, solidement soutenu par l'évêque. L'hôpital de Sainte-Marie, établi vers le milieu du 14^{ème} siècle, à l'époque de la Grande Peste, dans le quartier de la Chaussade, fut-il l'occasion ou le résultat de leur départ ?

Quoi qu'il en soit, le terrier de 1494 montre clairement qu'à cette date ils ne sont plus à Monistrol une communauté organisée. L'Ordre y conserve des biens, mais la propriété en a été transférée à la préceptorie antonine de Saint-Victor-sur-Arlanc: c'est notamment le cas des deux maisons de la rue Saint-Antoine. Un chanoine de la collégiale en est, pour le compte du "précepteur de Saint Victor", le "procureur" et "recteur". Et sans doute étaient-elles louées à la collégiale. L'abbé Fraisse pensait que celle-ci y tenait ses chapitres.

En fouillant les archives de la préceptorie de Saint-Victor, on découvrira peut-être l'époque à laquelle l'Ordre abandonna ces propriétés. Nous savons seulement qu'à la veille

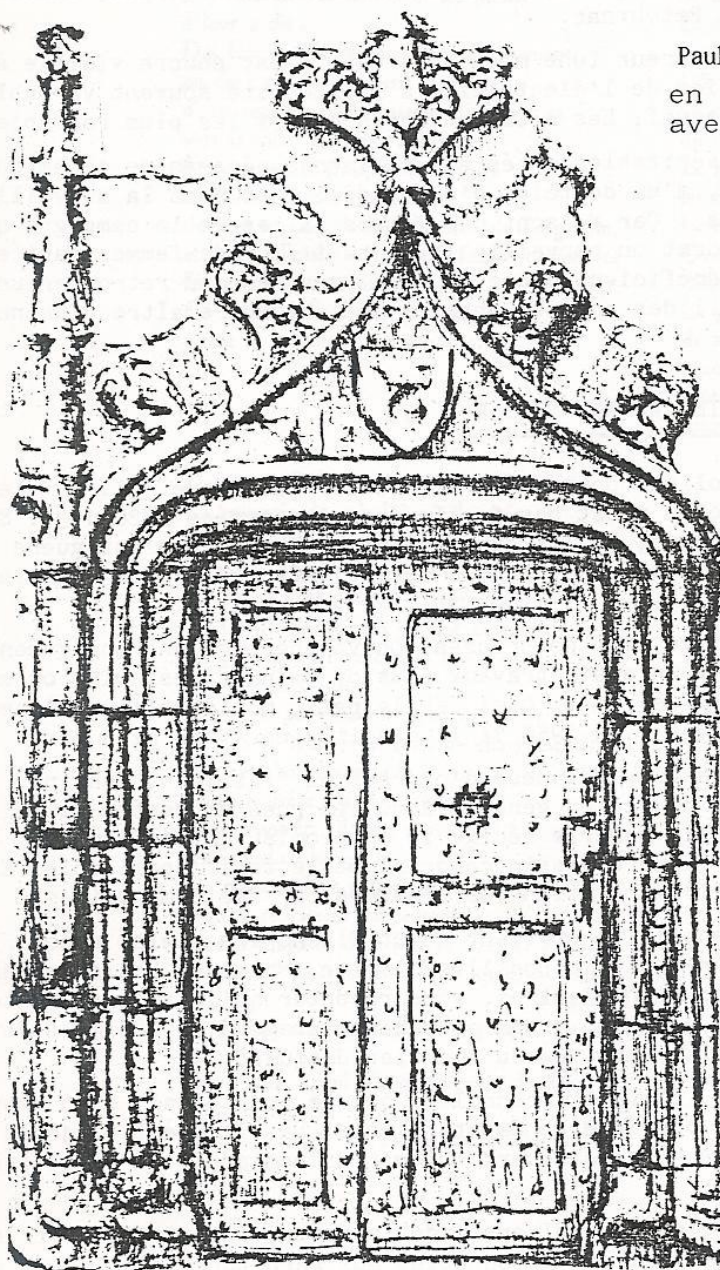
de la Révolution la "maison des Antonins" appartenait à Michel-Benoît de Charbonnel-Jussac. Après son émigration, elle fut vendue comme bien national.

Un fait demeure: le nom des Antonins est resté gravé dans la mémoire monistrolienne, malgré le passage des siècles.

Nous avons laissé bien des points d'interrogation. Il faudra élucider encore beaucoup d'énigmes. Mais il convenait déjà de dresser le cadre dans lequel les épisodes de l'histoire antonine à Monistrol peuvent prendre leur sens.

Paul SAUMET

en collaboration
avec Philippe MORET.



*Détail : la Porte
de la Maison des
Antonins ...*

(M. BOUCHACOURT)



HISTOIRE DE

la Passementerie

A MONISTROL

ET DANS SA REGION ...

SUITE ET FIN ...

LE XIXe ET LA PREMIERE MOITIE DU XXe SIECLE.

Monistrol voit sans doute comme les autres villes de la région les modes de transport s'améliorer. Vers la fin du siècle, des fabricants lyonnais ou stéphanois installent de grandes usines modernes dans toute la région : Bélinac à Aurec, Colcombet dès 1853-1854 à La Séauve, Epitalon à Lapte, Girodet à Yssingeaux, Descours à Retournac.

L'utilisation de la vapeur (une machine à vapeur est encore visible à Retournac), puis l'apparition de l'électricité à l'intensité souvent variable, ce n'est plus le même travail. Les métiers Jacquard sont les plus rentables.

Ces usines sont de véritables cités aux bâtiments décorés de céramiques, équipées d'un réfectoire, d'un dortoir, d'une chapelle et sous la surveillance de religieuses rémunérées : Car ce sont des jeunes filles de la campagne qu'on recrute, qu'on forme et dont on surveille la vertu ! ... Les femmes mariées sont parfois logées et bénéficient d'une crèche. On a même pu retrouver un carnet de contrôle du travail des enfants chez un ancien contremaître d'usine de tissage.

LA PASSEMENTERIE A DOMICILE AU XXe SIECLE.

De nombreux Monistroliens pourraient ici parler mieux que moi. La vie des passementiers à domicile n'est pas facile dans les années 1920-1930. Si certaines usines font fortune, le lot des tisseurs à domicile n'est guère enviable : Les observations qui vont suivre seront valables jusque dans les années 1960.

Les périodes de chômage sont nombreuses. On va chercher un "chargement" chez le "commis de barre". On a des travaux plus ou moins aisés, plus ou moins rémunérés. Toute la famille s'y met. Quel est le petit monistrolien qui ne sait pas "faire les canettes", en 1950 ?! Il devait y en avoir bien peu.

Ce ruban à tisser vient du "donneur d'ordres" ou "fabricant" qui ne fabrique en fait rien. Il habite en général dans les rues du centre de Saint-Etienne. La Fédération de la Soierie rédige le compromis, qui indique le genre de travail demandé (armure, dessin, coloris) et le tarif applicable. Elle enregistre et contrôle la rémunération des tisseurs par ces compromis.

Les transporteurs font le va-et-vient et utilisent les malles recouvertes de peau de sanglier ou les corbeilles d'osier. Monsieur Louis Preynat, du Monteil, pourrait, avec bien d'autres, vous raconter qu'il fallait monter ces malles pleines, à dos d'homme, jusqu'au sixième étage d'un bâtiment de la rue de la Résistance à St. Etienne, ou du quartier Jacquard.

Sans être rancuniers, il faut reconnaître que le bon travail bien rémunéré revenait surtout aux ouvriers de Saint-Etienne. La ville est toujours privilégiée. Notons que le ruban Jacquard, bien plus rentable, se tisse très peu à Monistrol.

On fabrique des articles très divers : de la faveur aux rubans pour la confiserie, de la confection et des talonnettes aux garnitures élastiques de corsets; il est impossible de dresser une liste complète.

LES CHANSONS PASSEMENTIÈRES

La "Balle" du Passementier

POÈME LIBRE

Ce matin, à l'aube, il a mis sa balle à son dos,
comme un joyeux fardeau.
Il a embrassé sa femme et ses petits,
il leur a dit :
Des fois que je trouverai un chargement,
on dit : c'est le moment
d'une reprise. Et le passementier s'en va
vers la ville. Il songe aux temps
heureux où la troupe des tisseurs
rapportaient, des magasins,
du bon travail, de la belle soie, de l'organsin,
et des « billots » ventrus qui faisaient rêver les
Si ce temps revenait !... [épouses.
Ce matin, à l'aube, le passementier
a mis sa « balle » sur son dos.

Comme sa balle sur son dos est lourde !
La courroie de cuir lui scie les reins.
Elle est lourde de son désespoir.
Elle sera plus lourde encore le soir,
s'il rentre vide pour la dixième fois.
Le travail ne va plus comme autrefois !
Le passementier rencontre son frère,
angoissé et transi,
qui porte sa « balle » aussi.
— As-tu trouvé un bout de chargement ?
Veinard, et comment ?
Mais le frère n'a rien trouvé,
sans répondre, il s'est sauvé.
Allons du courage !
Le passementier grimpe quatre étages,
puis il redescend en pensant
que le magasin d'en face lui fera la grâce
d'un petit chargement. Mais qu'il est haut le
[magasin !]
Il grimpe six étages. De chargement, pas da-
[vantage].
Sa « balle » qui n'a rien devient lourde,
lourde, lourde,
comme chargée de toutes ses lourdes misères.

Le passementier voudrait bien se reposer,
mais sa balle est collée à son dos,
tel un fatal fardeau. Elle l'écrase.
Et puis, il pense à sa fabrique qui ne bat plus,
comme un cœur éteint.

Les navettes, lèvres bavardes des métiers,
ne chantent plus la bonne chanson
du travail et de la « façon ».

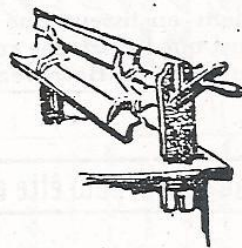
Le rouet boudé dans un coin ;
les fuseaux se penchent pour pleurer.

Le commis gouailleux ne visite plus le quartier ;
Quelle est grande la fabrique,
dans le silence et l'ennui !

Le passementier a gravi, sous le poids
de ses pensées tristes,
encore six étages ; et il lui semble que
toute la maison est dans sa « balle » vide,
lourde, trop lourde parce qu'elle est vide !

*
* *

Il est rentré au foyer ;
la passementière lui a demandé :
— Que donnerons-nous à manger aux petits
et aux vieux qui ont faim ?
La misère n'arrête pas l'appétit !
Alors, le passementier, accablé sous le poids
d'un chômage trop long et trop lourd, ma foi,
a répondu à sa femme :
— Regarde dans la « balle » : regarde, ose :
car elle était si lourde, qu'elle doit bien
avoir quelque chose !



COMMISSION PARITAIRE DU TISSAGE A DOMICILE - 21, rue d'Arcole - SAINT-ETIENNE

BULLETIN D'ORDRE prévu aux Articles 33 et 34 du Livre I du CODE DU TRAVAIL

Le 8 Décembre 1966	N° d'ENREGISTREMENT 5758/183	N° FABRICANT	N° TISSEUR 18.338
--------------------	---------------------------------	--------------	----------------------

Cachet de la Maison
Ets Régis VIDAL
St-DIDIER-en-VELAY.
43

Promis à Monsieur CHANTELOUBE Rémy - le Beauvoir

demeurant à MONESTROL/S/LOIRE

Un chargement de mètres de longueur (ourdi par 600 mètres).

N° Chèque Postal (tisseur) 2643.85

LYON

Patron 235

N° de visa
du chargement précédent
N° ou PREMIER CHARGEMENT

PRIX aux 100 mètres
(Fixés par Arrêtés Préfectoraux)

mm	lignes	Prix
10	?	1.74
12	?	1.83
	6	1.87
Mise en train 24.60,		
Enfilage 25.82,		
Dévidage le kilog		
Réduction de 4% DEDUIT% montagne		
Port 1.60, aux 100 mètres		

	fil de chaîne par pièce	total
de 13 pièces de 10 mm =	lignes 46 FILS	598 F
de 16 pièces de 12 mm =	lignes 52 FILS	832 F
de 11 pièces de mm =	6 lignes 56 FILS	616 F
de pièces de mm =	lignes	

Nature de l'article

Indiquer tous les détails
boyaux, rayures,
doubletés, réversibles.

armure de fond : TAFFETAS

Armures supplémentaires

lisières : SANS

Passage, nature et
grosseur de la chaîne

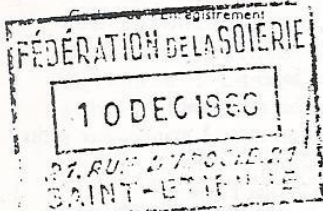
150 De Chaîne - 2 F. 4 dts 1/2,

Poids net des chaînes remises au tisseur
(Article 34 du Code du Travail)

NATURE ET GROSSEUR DES TRAMES

1	34 coups de fond	trame à 1 bouts	15.000 m
»	» » broché	1 ^{re} novelle à	»
»	» »	2 ^{me} »	»
»	» »	3 ^{me} »	»
»	» »	4 ^{me} »	»
»	» »	5 ^{me} »	»

EN BROCHÉ au total coups au pouce - Rapport } lignes
nombre de cartons



ce bulletin est certifié conforme au Folio N° 145 du registre d'ordre paginé, dénommé livre de barre

Si les prix prévus au présent ordre, donnaient lieu postérieurement au visa, à contestation de la part soit du donneur d'ordres, soit du tisseur, ce différend doit être soumis, avant toute autre procédure à l'arbitrage de la Commission Générale Paritaire du Tissage à domicile, 21, rue d'Arcole.

Nous rappelons au tisseur que la date de rendue des coupes ainsi que le métrage correspondant devra être porter au verso du Bordereau Sécurité Sociale.

Il est rappelé que le paiement de ces travaux conformément aux prescriptions de l'article 44 du Livre 1^{er} du Code du Travail doit s'effectuer dans la quinzaine qui suit la livraison de l'ouvrage.

Vérifié le 21-12 1966

A remettre au tisseur pour être attaché au métier

Un exemple de compromis

SYNDICAT DES TISSEURS

DE

MONISTROL-SUR-LOIRE

(Haute-Loire)

Ministère des Travaux Publics, le

61

Liste des Endes d'articles - les uns ayant
abouti à l'attestation de charbon- (An-

NOMS	PRENOMS	N°	A-DRESSE	Particul. inscribed	Nom du FOURNO
Guillaume	X Antoine	-	R ^e de St-Etienne	3	Belleville
Guillaume	X Jeanne	-	R ^e National	3	Buge
Guillaume	X Pierre	-	R ^e National	3	Buge
Guillet	X Antoine	-	R ^e National	4	Chavie
Guillet	X Marie	✓	R ^e National	2	Chavie
Guillet	X Marie-Rose	✓	R ^e National	2	Chavie
Guillet	X Albert	✓	R ^e de St-Etienne	4	Chavie
Guillet	X Ephraïm	-	sur chaudière	8	Chavie
Guille	X Paul	-	Le chaton	2	Union des tra
Laguon	X Jean-Louis	-	Le carillon	5	Despinois
Laguon	X Eugène	✓	Place de la fontaine	3	Despinois
Laguon	X Charles	-	Place de l'Eglise	3	Union des tra
Laguon	X Charles	-	Brunelle	2	Chavet
Laguon	X Jean-Marie	-	Brunelle	2	Buge
Laguon	X Jost	✓	R ^e National	2	Chavet
Laguon	X Antoine	-	R ^e de St-Jean	2	Despinois
Laguon	X Fernand	-	R ^e de St-Jean	2	Union des tra
Laguon	X Pierre	-	Le châtelet	3	Despinois
Laguon	X Marie	-	R ^e de St-Jean	2	Despinois
Laguon	X Josephine	-	R ^e de St-Jean	3	Despinois
Laguon	X Benoit	-	Grandjean	2	Union des tra
Laguon	X Jeanne	-	Chaudières	2	Union des tra
Laguon	X Guillaume	-	Le châtelet	2	Chavie
Laguon	X Marie	-	Le châtelet	2	Chavie

3. 1. 5. 21

Liste des vendeuses et vendeurs ayant
droit à l'attribution de charbon -

NOMS	PRENOMS	ADRESSES	Nombre de mètres	NOM du FOURNISSEUR
Brun	x Bugu	✓ R ^{te} d'Yssingaux	2	Berger
Chalavon	x Marie-Louise	- Le coutelin	2	Berger
Cheuck	x Jeanne	- R ^{te} d'Yssingaux	2	Ceyssier
Cheuck	x Marie	- R ^{te} d'Yssingaux	2	Ceyssier
Aulagnier	x Coste	✓ Le Montail	2	Chalavon
Fauré	Baptiste	- Chabannes	2	Chauvier
Fauré	x Vicel	✓ R ^{te} d'Yssingaux	2	Ceyssier
Guillaumond	x Jean	- R ^{te} de St-Agoline	2	Desportasse
Martin	(Veuve)	- R ^{te} de la Gare	2	Ceyssier
Hastard	x (Veuve)	- R ^{te} d'Yssingaux	2	Ceyssier
Poyrand	x Elys	✓ R ^{te} d'Yssingaux	2	Bugu
Picas	x Jean	- Le coutelin	2	Soulon
Ceyssier	x Jeanisset	- Le Montail	2	B. Ceyssier
Jamisset	Roger	✓ La chaumade	2	
Jamisset	2. Hage	✓ " "	2	15
Bron			=	

Total 15

MUTATIONS TECHNIQUES

Les métiers de basse-lisse ont subsisté dans les campagnes sans doute jusqu'en 1910-1920. Les métiers dits "tambours" fonctionnent à bras dans notre région jusqu'à l'installation de l'usine électrique de Pont-de-Lignon, en 1905-1906. Les métiers Jacquard et les canuts ont été rares à Monistrol. Les 12 (pièces tissables à la fois, donnant le nom aux métiers), les 24, les 36, les 72, les 84 ont été emportés par le "pater", vendus aux prix de la ferraille et du bois.

Et pourtant, seuls ces métiers sont capables encore aujourd'hui de faire de belles lisières, si on les oppose aux métiers à aiguille qui ne tissent qu'un ruban à la fois, mais à une allure vertigineuse.

MUTATIONS SOCIALES

On a longtemps hésité à considérer le passementier à domicile comme un salarié, ce qui l'a empêché de bénéficier des premières lois sociales. Jusqu'en 1936, parce qu'il employait des compagnons, on le considérait comme un artisan chef d'entreprise.

En 1931, on ne tient pas compte des passementiers lors de la promulgation du décret sur les assurances sociales. Ils n'obtiennent pas les congés annuels payés le 20 juin 1936, comme les autres ouvriers, mais le 13 octobre 1941.

Quant à la retraite complémentaire, ils n'en ont bénéficié que le 1er janvier 1963.

La défense de leurs droits est alors assurée par la Commission paritaire du Tissage et dévidage à domicile, où des Monistroliens ont longtemps siégé. Aujourd'hui, les bureaux de la Fédération des Tisseurs à domicile, puis le GIDS, gèrent bien peu d'affaires. Des tisseurs de Sainte-Sigolène se sont groupés avec des ouvriers lyonnais au sein de la COOPTISS.

Beaucoup de Monistroliens actuels ont vécu du tissage à domicile, mais presque tous disent qu'ils en ont mal vécu. Propriétaires de leur matériel, il fallait qu'ils l'entretiennent et le modernisent à leurs frais. Gagner assez pour supporter les périodes de chômage, travailler avec de la matière cassable, sensible à la chaleur et à l'humidité, réparer la "poêlée" (tous les fils cassés et embrouillés), préparer les enfilages, tordre le plus vite possible (les tordeuses les plus rapides étaient renommées) et rendre du bon travail dans les délais fixés. Il faut penser aux petits ateliers de dévidage qui préparaient les ballots avec les ensembles de fils nécessaires à la fabrication d'un ruban (ou ensouple) (Cf. la liste de 1946).

CONCLUSION ...

Dans cette rapide étude, deux constantes semblent se dessiner : D'une part la nette domination des régions stéphanoise et lyonnaise, par le contrôle des corporations et la distribution du travail par les grands de l'industrie ... d'autre part l'importance de la main d'oeuvre féminine, et son exploitation, depuis le XVIIe siècle. Les progrès sociaux n'arrivent que dans la seconde moitié du XXe siècle. La dispersion des travailleurs et la concurrence qu'ils se livraient n'étaient pas des facteurs de progrès social.

Les usines Janisset, Berthoix, Gessant et Saumet Servant (selon le dernier annuaire) témoignent encore de l'activité textile de Monistrol. Les grandes fenêtres sont remplacées par d'autres, ouvertes sur des appartements aux plafonds encore étonnamment élevés.

C'est une page de l'histoire économique et sociale que l'on a tournée. L'annuaire de la Haute-Loire ne signale que 4 tisseurs à façon dans le département. Une façon de travailler en famille est révolue. Les jeunes sont "descendus" travailler à St. Etienne ou partis plus loin. Le retour au pays est à la mode, mais il est très difficile, chacun le sait.

Cette évocation n'a pas été faite par une professionnelle du tissage.

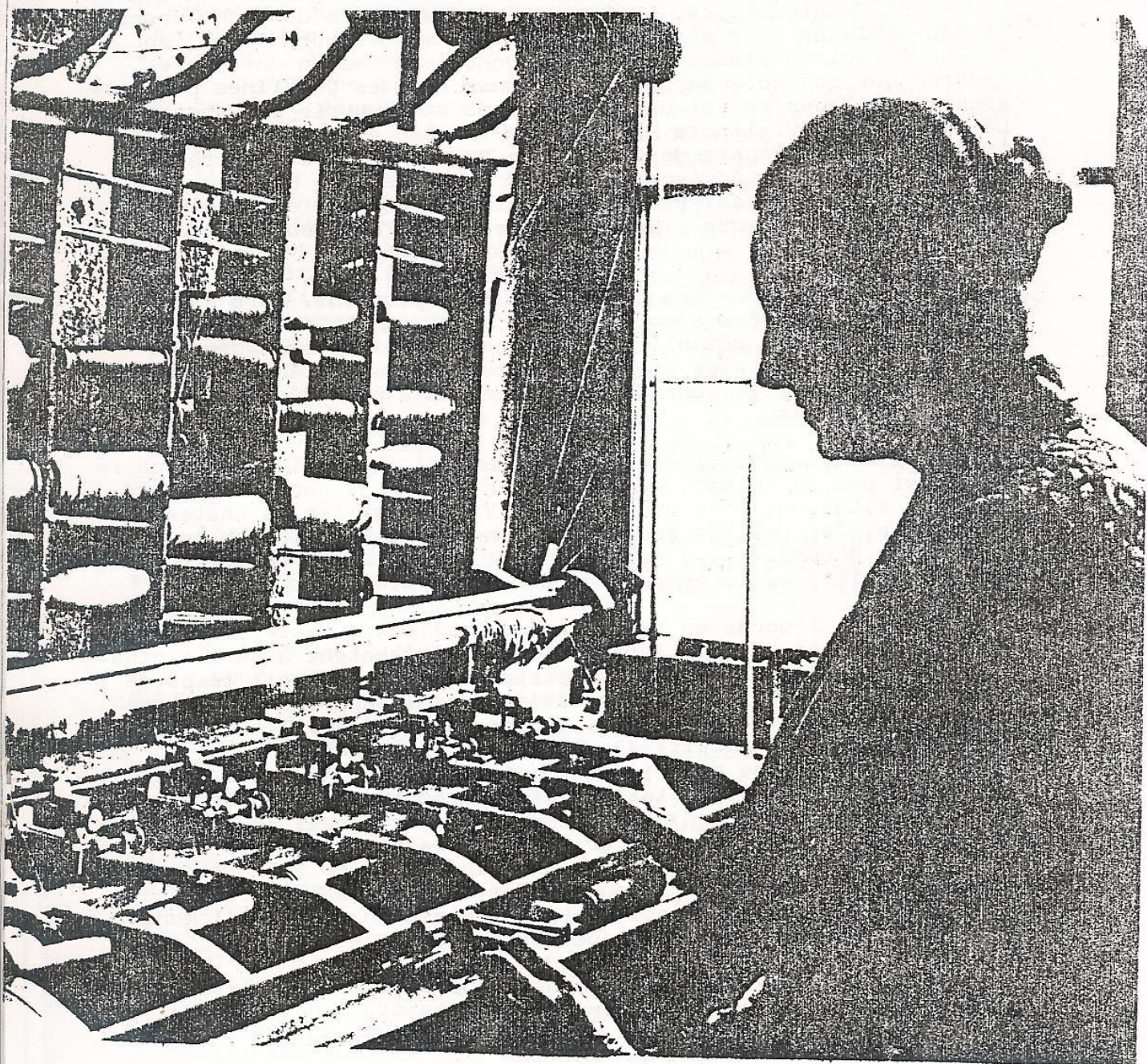
Elle demande l'indulgence de tous les tisseurs qui la liront. Ils avaient leur place bien méritée dans les Chroniques Monistroliennes.

Mireille SAUVANET

SOURCES

Enquêtes diverses

Ouvrages de MM. GRAS, MERLEY, TRIMOULLA.



350 ANS D'HISTOIRE URSULINE



1822 : LES URSULINES RENTRENT CHEZ ELLES ...

En tout cas, c'est une période d'active réorganisation des Ordres et Congrégations. La Communauté des Soeurs de Saint-Joseph et son école se sont réformées en 1814. Mais les Ursulines, en raison des circonstances que nous avons évoquées, n'ont pu recouvrer que quelques parcelles du monastère des Ursulines pour regrouper quelques religieuses ou novices et réouvrir le Pensionnat. La patiente et vigilante Mère Sainte-Thérèse doit attendre 1822, c'est-à-dire le départ de l'école de Mr. La Bruyère pour racheter une partie des anciens bâtiments et procéder à une deuxième fondation en recourant une fois de plus au couvent de Saint-Chamond qui envoie deux soeurs : Soeur Agathe Antier et Soeur Sainte Claire Borne.

Bientôt le monastère et l'école se repeuplent. Mère Sainte Thérèse, dont le rêve s'est réalisé, meurt, en 1826, l'année où Mgr. de Bonald vint rétablir la clôture. Il fallut restaurer la chapelle et la partager avec la confrérie des Pénitents Blancs du Saint-Sacrement (1), contrainte qui pèsera à peu près un siècle sur les Ursulines.

La place manque (l'éternel problème !). Il devient nécessaire d'acheter des bâtiments, du côté du château - je suppose - alors que ceux situés du côté Grand'Rue ou Vieux Quartier du Château (les fours, les petites écoles, et même les caves voûtées au-dessous de la chapelle ...) tout cela est vacant et improductif, mais reste propriété de la commune depuis la Révolution.

En 1874, l'occasion se présente. L'effectif des élèves s'élevant à près de 300, les Ursulines représentent à la municipalité que leurs locaux sont insuffisants et qu'il serait temps de leur laisser la jouissance des bâtiments qui appartenaient autrefois au monastère. D'autre part, le portail de la Ville, dit de l'Hôpital (vers l'actuelle "Boutique fleurie") menace ruine. Il est nécessaire de prévoir des modifications dans cette partie de la Grand'Rue. Par tractation entre la commune, administrée par Mr. Hippolyte De Chabron, et la communauté des Ursulines, dont Mère Saint-Augustin Esquis est supérieure, celle-ci obtient de récupérer les locaux en question, moyennant une indemnité de 1500 francs et promesse d'aligner les murs du couvent côté Grand'Rue selon les normes qui lui seront imposées. La délibération du Conseil Municipal du 10 mai 1874 enregistre cet arrangement.

Dès lors, couvent et pensionnat jouissent d'une paix et d'une prospérité qui seront de courte durée.

(note 1 : p.22)

1900-1914 : SOUS MENACE DE MORT.

Une nouvelle étape douloureuse s'ouvre pour les Ursulines avec les lois de 1901 et 1904 sur les Congrégations. Faudra-t-il, un siècle plus tard, subir de nouveau les vexations, souffrances et angoisses de la Révolution?

Sous des formes moins sanglantes recommencent effectivement la suppression des Ordres religieux et des Congrégations, la confiscation des biens d'Eglise, l'expulsion des religieux et religieuses, l'interdiction d'enseigner. Beaucoup de congrégations sont contraintes à l'exil si elles veulent survivre, et demandent l'hospitalité à des pays accueillants : la Belgique, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie ... C'est ainsi que nos Mères durent prévoir cette éventualité : Mère Sainte-Angèle Cornillon et Mère Saint-Basile Bransier se rendirent en Espagne, à 11 kms. de Pampelune, en septembre 1906, pour juger de la convenance d'une maison et en négotier la location. Levoyage est conté en détail dans nos Annales, assez régulièrement tenues depuis 1900. Leur lecture témoigne du désarroi des soeurs, de leur appréhension incessante. Fin juillet 1904, le Gouvernement publia une liste de 2000 institutions qui devaient fermer leurs portes aussitôt. Les Ursulines de Monistrol n'y figuraient pas. Mr. Edouard Néron, député-maire, avait obtenu un sursis. Néanmoins, le 8 septembre, elles eurent la visite des liquidateurs : Mr. Rousset, architecte d'Yssingeaux, Mr. Hippolyte Moret, juge de paix de Monistrol et son greffier, Mr. Douspis, qui avait eu l'amabilité de prévenir les Dames de leur passage. La prieure et l'économe manifestèrent très fort leur indignation, mais enfin, elles furent forcées de céder à la pression des liquidateurs et d'ouvrir les portes de la grille. Le dépit de ces messieurs, qui ne trouvèrent que mobilier boiteux et quelques hardes, dut amuser un instant les pauvres soeurs. Tout ce qui avait quelque valeur avait été vendu par précaution. Le rétable avait été ôté de la chapelle et caché par les soins de Mr. Edouard Néron.

Tous ces événements ébranlèrent la santé des plus anciennes soeurs et les décès se multiplièrent en cette période. J'en note sept en vingt mois. Le recrutement diminuait sensiblement, comme dans toute période troublée.

En 1909 et 1910, les biens de la communauté furent mis en vente pour solder une saisie, les Dames Ursulines s'étant déclarées dans l'incapacité de payer leurs créanciers. Ils furent achetés par des amis, en ce qui concerne les bâtiments du couvent, mais non les deux ou trois fermes et prés qui constituaient l'essentiel des revenus du monastère. Malgré l'appréhension constante et les menaces d'expulsion toujours pressantes, le nom du pensionnat de Sainte Ursule ne figurait pas encore sur les listes. Angoisse quotidienne et sainte audace, à peine croyable, si l'on réalise que l'exhaussement et la réparation de la maison qui abrite aujourd'hui une partie du primaire et le dortoir Sainte-Angèle se firent entre 1912 et 1914, sous le nom de Maître Tardy, notaire à Monistrol et acquéreur des anciens bâtiments. Les travaux se terminèrent à l'échéance du délai d'application des lois de 1904.

Août 1914 ! Déclaration de guerre ... Et les Ursulines sont encore dans leurs murs. Notre histoire est ainsi ponctuée de grands et petits miracles visibles aux yeux du coeur et à l'oeil de la foi qui était grande comme grain de sénévé chez nos devancières.



12776 - Institution du Sacré-Cœur - MONISTROL-sur-LOIRE (Hte-L)
L'Entrée

(1) Comme beaucoup de confréries de Pénitents du Velay, celle de Monistrol s'était sans doute reconstituée sous l'Empire. Après la réouverture de l'église paroissiale, en 1809, la chapelle de l'ancien Couvent des Ursulines, devenue vacante, leur fut concédée, et les Ursulines revenues en 1822 durent accepter la cohabitation. Voir aussi CHRONIQUES MONISTROLIENNES, n°2, p.3, article de Ph.MORET, "Les Pénitents à Monistrol" .

N.D.L.R.

APRES LA SECULARISATION.

C'est donc la "Grande Guerre". Le gouvernement n'a plus le loisir de s'occuper des Congrégations, si ce n'est pour intimor aux communautés religieuses de cesser toute activité d'enseignement. Il reste la possibilité de se "séculariser", d'abolir la clôture et de faire une nouvelle déclaration d'ouverture d'école. C'est ce que fit Mère Sainte-Angèle Cornillon. Le Pensionnat Ste-Ursule avait vécu. Le Pensionnat du Sacré-Coeur naissait.

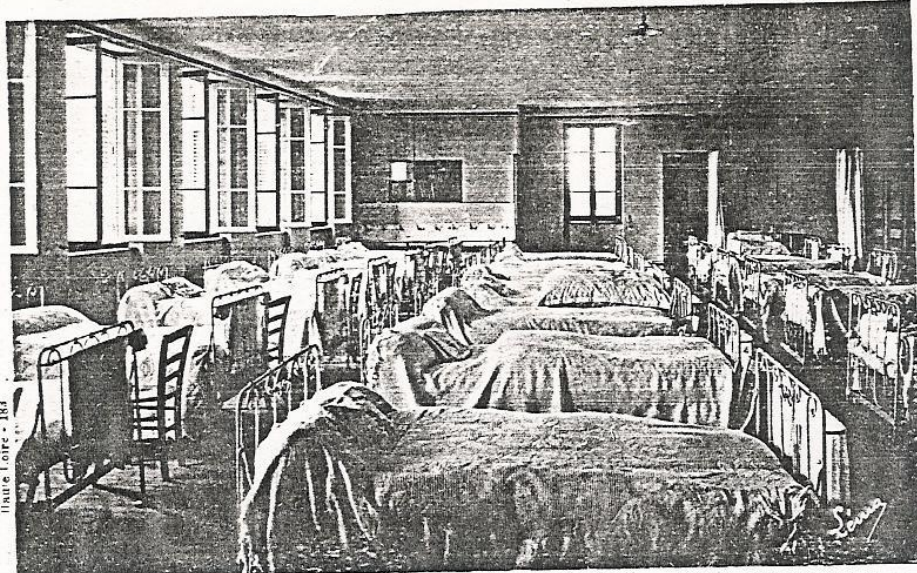
Je passe sur les déchirements de cette sécularisation forcée, cette vie religieuse plus ou moins clandestine qu'il faut mener. La cloche reste silencieuse; elle n'annonce plus le lever des soeurs, ni leurs offices. Prises d'habit et professions se font dans le secret, tout le temps de la guerre et au-delà. C'est un autre mode de vie. Pourtant il faut conserver les exigences de la vocation d'ursuline. Et c'est pendant cette "mort" que le couvent et le pensionnat reprennent vie. Tout de suite après la guerre, c'est le bel essor de la période contemporaine qui commence, avec Mère Aimée-de-Jésus Cortial, et se poursuit avec Mère Marie-de-St.-Paul Juge, pour ne parler que de celles qui ne sont plus.

C'est alors un flux régulier de postulantes. La plupart sont des anciennes élèves : 11 de 1920 au début de 1924. La communauté rajeunit de façon spectaculaire. Elle se prête ainsi à toutes sortes d'adaptations successives, selon les besoins de l'heure. Le cours ménager et le profil de Mme Arondel. Le cours d'enseignement commercial. Les classes pratiques adaptées aux élèves les moins douées et dont beaucoup ont bien réussi leur vie et cela longtemps avant les réformes de nos ministres. Puis, ou simultanément, l'aménagement des locaux et les agrandissements : 1938, 1952, 1960, 1968, 1970.

Pendant toute cette période de créativité constante, toutes les tâches matérielles, de surveillance et d'enseignement sont assurées par les religieuses. De temps à autre, il faut compléter l'équipe en appelant quelques professeurs ou surveillantes, choisies de préférence parmi les anciennes élèves. Et puis, en raison de l'accélération du mouvement évolutif de l'enseignement, de la fermeture de l'école des religieuses St. Joseph (en 1949), de l'introduction de la mixité (1968), l'accroissement rapide de l'effectif des élèves oblige à des réformes de structure et de pédagogie. Le tarissement des vocations, vers 1950, se fait durement sentir dans les suivantes décennies. On met davantage les parents dans le coup. Les associations A.P.E.L. et A.E.P. ou O.G.E.C. (c'est la même chose) prennent de plus en plus de responsabilités en des domaines bien définis. Représentant actuellement plus de 700 familles, elles sont devenues, grâce au travail et au dévouement incessant de leurs Présidents et Comités, les soutiens et collaborateurs les plus proches des directrices-religieuses et à présent de nos directeurs.

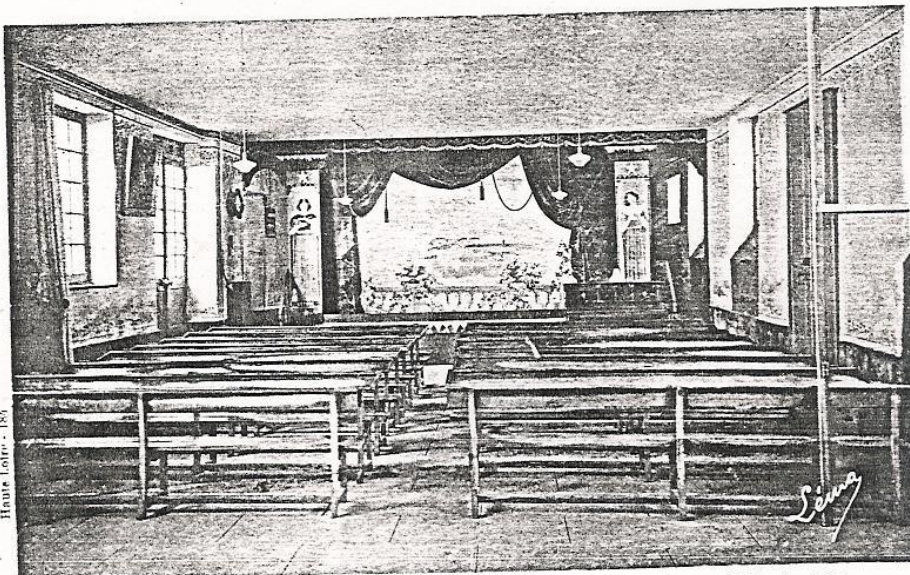
IMAGES DE LA VIEILLE MAISON

Et la vie des élèves ? Avez-vous remarqué comme elle apparaissait peu pendant les deux premiers siècles ? Cependant, elles ont été une raison de l'existence des Ursulines. Je pense que leur vie fut longtemps calquée sur celle des religieuses. Leurs connaissances intellectuelles ne devaient pas en faire des "Précieuses", encore moins des "Femmes Savantes". Si elles étaient frottées de latin, ce n'était que pour le lire à la Messe quotidienne et le chanter à Vêpres. Leurs maîtresses



Haute Loire - 182

12782. - Institution du Sacré-Cœur - MONISTROL-sur-LOIRE (Hte Loire). — Dortoir Ste Thérèse de l'E. J.



Haute Loire - 181

12781 - Institution du Sacré-Cœur - MONISTROL-sur-LOIRE (Hte-Loire). — Salle des Fêtes

avaient surtout à coeur de former des femmes de devoir, des épouses et mères de famille chrétiennes. La formation du jugement, l'acquisition de connaissances pratiques et du savoir-vivre devaient leur permettre de faire face aux diverses situations de leur vie. Elles étaient ouvertes à Dieu, au prochain, à l'intériorité, entraînées à l'effort, au sacrifice - disait-on - par les moyens propres à l'époque.

Ce qui est sûr, c'est que les "exercices de piété" scandaient la journée des écolières qui n'y rechignaient, en général, pas trop. L'éducation était austère, voire même sévère, toutefois beaucoup adoucie par le climat familial de la Maison, bien dans la tradition des filles de Sainte-Angèle, et par la possibilité d'échapper à la rigueur du règlement avec un peu d'imagination et d'audace. Les occasions de rire et de s'amuser surgissaient dans les classes, les études et ailleurs. Les grands jeux des récréations après les repas préfiguraient les compétitions sportives d'aujourd'hui. Le chant, la musique, apaisaient les nerfs, créaient une atmosphère détendue. Les pianos ne pianotaient pas que des gammes et les exercices de la Méthode rose. La bibliothèque s'ouvrait le jeudi et le dimanche. Les jeux des veillées dominicales de l'hiver, le bizutage gentil des nouvelles élèves en Octobre, tout cela créait de l'ambiance. Et surtout, n'oublions pas les fêtes, celles de première classe : sainte Ursule, sainte Angèle, le Sacré-Coeur, avec le réveil en fanfare des pensionnaires. Et les autres fêtes mineures préparées spirituellement et récréativement. Quand le Cinéma se répandit, la fréquentation de la salle du Ciné-Club devint courante et celle du Foyer, pour les films jugés de qualité, était occupée certains après-midis de samedi ou de dimanche. Mais le fin du fin resta longtemps ce que l'on nommait la Séance récréative annuelle, offerte aux parents et aux amis. Minutieusement préparée, pendant plusieurs semaines, englobant un grand nombre d'artistes de tous âges, la représentation théâtrale et chorégraphique permettait toute sorte d'évasions, était source de joie, de fierté, de souvenirs glorieux. Les beaux jours des élèves ! Les grands jours de Mme M. Ursule !!!

L'HERITAGE.

Que nous reste-t-il à survoler ? Ces 20 dernières années ? Le nouveau régime contractuel avec l'Etat et les changements de structure qu'il impose. L'embauche d'un plus grand nombre de professeurs spécialisés, les départs de quinzaine, puis de semaine des pensionnaires et, de ce fait, le relâchement des liens entre éducatrices et enfants et jeunes. Tout cela remodèle peu à peu le visage de l'Ecole. Je l'appellerais volontiers un visage composite.

La passation de la direction du Primaire en 1976 et du Secondaire en 1981 à deux de nos professeurs constitue l'évènement historique de ces dernières années. Signifie-t-il un dépôt de bilan ? Non bien sûr. Mais il s'agit d'un dépôt, il est vrai, celui d'un lourd héritage, un pesant paquet d'actions et d'obligations quotidiennes qui n'ont pas cours à la Bourse, un lourd et précieux héritage spirituel et culturel ...

Mère Monique de Jésus VALOUR.



AUTREFOIS ...

„ CELLE QUI PASSE... ”

Avant que nos contemporains aient complètement perdu le souvenir de ce qui se passait autour d'eux il y a seulement 50 ou 60 ans, je voudrais ici rap-peler le souvenir d'un métier complètement disparu maintenant et qui pourtant fai-sait partie de la vie courante de Monistrol. C'était alors aussi naturel que la lecture du journal ou des petites annonces aujourd'hui que d'entendre "celle qui passe" pour les enterrements. Ce métier était assuré par une figure populaire, bien "couleur locale" de la vie quotidienne des Monistroliens et semblait indispensable pour connaître les décès qui venaient endeuiller notre cité.

Les plus anciens se rappellent la forme de ces annonces : " Eh! là-haut ... demain c'est l'enterrement de la Marie MACHIN du Monteil, à 9 heures et demie ... " - " De qui, Jeanne ? ... " - " Vous savez bien, la fille du Jean-Pierre de Perpezoux; elle avait épousé le Claude MACHIN du Monteil ... " Et si le "client" ne voyait pas encore de qui il s'agissait, suivait tout un commentaire rappelant le curriculum vitae du défunt et de sa famille. Et comme on se connaissait mieux qu'aujourd'hui, on finissait bien par savoir de qui il s'agissait. Les précisions apportées avec une grande conscience professionnelle étaient suivies parfois, si on connaissait bien la personne, de plaintes charitables : " Dites, la pauvre, elle était bien jeune, et fera tant faute à ses petits, qui sont pas bien grands". " Et votre voisine, la mère CHOSE, elle n'est pas là ? ... Vous n'oublierez pas de le lui dire : demain à 9 heures et demie. Et cela recommençait à la prochaine maison, assez fort pour que plusieurs en profitent : " Eh! là-haut ! ... " et les fenêtres s'ouvraient, les gens sortaient devant leurs portes, et c'était l'occa-sion d'une bonne "blaguée" dans le quartier.

Ces annonces étaient faites consciencieusement pour que tout le pays soit tenu au courant des décès ou des offices du lendemain, en prenant garde surtout de ne pas oublier ceux qui pouvaient avoir des relations avec la fami-le du défunt, car la "passeuse" connaissait bien tout le monde et savait ceux qui se parlaient et ceux qui ne s'entendaient pas bien.

Ce métier était finalement très pénible, car la tournée était longue et donnait soif ... aussi les âmes charitables offraient quelquefois un "remontant" à la passeuse. Il ne manquait pas de mauvaises langues pour dire que le soir, "celle qui passe" bredouillait un peu ... mais ... c'étaient de mauvaises langues !

Parfois un facétieux demandait : "Et le dîner ? ... Où ils le font ? ... " Car le dîner qui suivait l'enterrement, c'était quelque chose de sacré, d'in-dispensable, une tradition dans les familles. On ne se voyait pas souvent. C'était une occasion unique pour retrouver des parents qui venaient de loin, quelquefois à pied, ou en voiture à cheval; et on ne pouvait pas les laisser repartir sans manger un petit morceau. Le repas était simple, mais copieux. Le plat de pommes de terre cuites au four du boulanger était de rigueur. Il y avait des cafés spé-cialisés pour ces repas d'enterrements. Ainsi chez la "Mère Médaille" ou chez "Bilou" le boucher où la viande était abondante et bien arrosée de gros rouge. Chez moi, la famille était nombreuse (mon père l'aîné de 9, et ma mère la plus jeune de 10 !) et souvent j'ai participé à ces agapes qui réunissaient 30 à 40 personnes; aussi, je me souviens quel plaisir pour les cousins de nous retrouver en ces occasions. On plaignait bien la tante ou le grand-père, bien sûr : on priait pour eux, mais la joie était grande de nous revoir. Et puis, ces pommes de terre au four étaient si bonnes (on n'en fait plus de pareilles, maintenant !...) Au retour du cimetière, on entraît à l'église pour réciter le chemin de la Croix. Dans toutes les familles il y avait une spécialiste qui dirigeait les prières

(dans les villages, c'était la béate). Puis, on passait à table, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre; les quelques grands enfants essayaient de se retrouver entre les deux groupes. On n'oubliait pas le défunt, mais après le benédicite, l'ambiance montait vite en évoquant les souvenirs de famille, les mauvais et les bons aussi. Enfin, on se séparait après une dernière prière, sans oser se dire : au prochain ! mais nous, les gosses, on y pensait...

Paul BONCHE

N.B. Comme le métier dont nous vous parlons n'est pas répertorié sur la liste de la Chambre des Métiers, quel nom devons-nous lui donner ? Quel nom lui donnait-on ? Était-ce : la "passeuse", la "suiveuse" ou l "annonceuse" ? ... ou plus simplement disait-on seulement le nom de sa titulaire ? ... La dernière en date, à ma connaissance, a été "la Jeanne Debayle ". En savez-vous plus ?



Quand MONISTROL tenait salon...

Le XVIII^e siècle, le " Siècle des Lumières ", est bien connu pour son effervescence intellectuelle pré-révolutionnaire. On songe aux fameux "Salons" où l'on parlait littérature, philosophie, sciences naturelles et physiques, politique ... et où on lisait et commentait la célèbre Encyclopédie de Messieurs Diderot et D'Alembert.

Qu'on ne croit pas qu'il n'y ait eu de ces réunions intellectuelles qu'à Paris ou dans les grandes villes de Province. Preuve de l'activité culturelle des petites cités, ce court mais instructif témoignage concernant Monistrol, émanant du Baron de Vitrolles. Cet homme politique français (1774-1854) nous relate dans ses Mémoires les soirées cultivées qu'il passa juste avant la Révolution dans notre ville. Ardent royaliste, il finira sa carrière comme ministre du roi Louis XVIII, sous la Restauration.

Son témoignage, s'il est assez louangeux pour l'ambiance culturelle de ces soirées et pour ses interlocuteurs, n'est en revanche guère flatteur pour celui qui aurait pourtant dû briller en la circonstance, l'évêque du Puy d'alors, Monseigneur de Galard de Terraube ! ... Jugez vous-mêmes.



ENCYCLOPÉDIE, OU DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES DES ARTS ET DES MÉTIERS



" Au cours de l'automne 1788-1789, nous restâmes peu nombreux à Monistrol: l'évêque et deux de ses grands vicaires, mon oncle (1) et l'abbé Desgranges. Ce dernier avait été pendant plus de vingt ans professeur de Sorbonne, et des plus distingués. Il s'y trouvait aussi deux chanoines de Montpellier, l'abbé Dagay et l'abbé Despallières. Ce dernier était un esprit distingué, développé par les plus fortes études. Presque tous les soirs s'établissait sur quelques points de la politique de ce temps, ou sur les questions morales, une discussion lumineuse, dont j'ai gardé le souvenir comme de véritables modèles dans l'art de soutenir les idées qu'on peut avoir. J'admire encore le profond savoir qui s'y révélait, uni à la forme la plus parfaite du raisonnement. Je n'ai depuis lors jamais retrouvé l'équivalent. La rigueur des méthodes était cachée sous la plus parfaite aisance. Les interlocuteurs conservaient même au milieu des plus forts dissentiments, une politesse de discours, une clarté d'esprit, un calme qui disparaissent aujourd'hui en présence de la moindre contradiction (2). Celui qui répondait à la thèse tout d'abord exposée commençait par résu- mer avec une extrême courtoisie l'opinion opposée, en laissant dans toute leur force les objections auxquelles il répondait ensuite en donnant à ses propres idées un ordre rigoureux, dans un langage simple et net. C'était dans l'enchaî- nement merveilleux des pensées qu'elles trouvaient toute leur force. L'abbé Des- pallières et l'abbé Desgranges étaient de beaucoup les premiers. L'abbé Dagay avec moins d'esprit et mon oncle avec beaucoup plus, ne pouvaient se mesurer ni l'un ni l'autre avec ces athlètes. Quant à l'évêque du Puy, son esprit naturel était aussi ordinaire que son caractère était élevé (!). Aussi ne prenait-il qu'une part restreinte à ces joutes oratoires. " (3)

(1) l'abbé de Pina

(2) Ah! si Mr.de Vitrolles assistait à nos " Face à Face " !!!

(3) MEMOIRES, éd. Farel, pp.55-56. Passage cité par Jean MERLEY dans son ouvrage La Haute-Loire de la fin de l'ancien Régime aux débuts de la IIIe République (1776-1886), Le Puy, Cahiers de la Hte.Loire, 1974 pp.221-222.



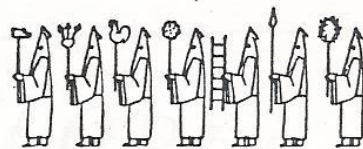
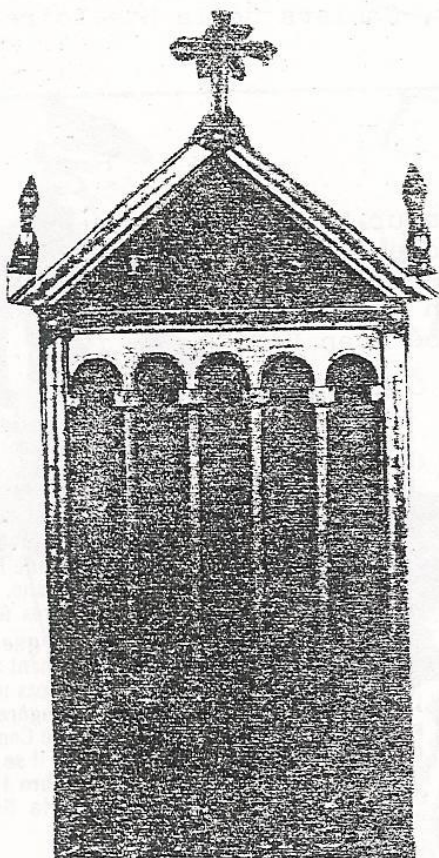
Monseigneur De Galard de Terraube, Marie-Joseph de son prénom, pourvu de l'Evêché du Puy en 1774. Voici ce qu'en dit l'Episcopologue du Velay de l'abbé Jean PAYARD, en 1891 :

Il fut appelé, en 1774, à remplacer Mgr de Pompignan sur le siège du Puy. Administrateur habile et actif, il dota le Velay et surtout la ville du Puy de belles et grandes améliorations. Il eut la faiblesse de renoncer à la liturgie romaine et s'octroya le droit — audace qui lui fut commune avec la plupart des évêques de France — d'imposer à son diocèse une liturgie nouvellement créée, dite gallicane. Son attitude devant la Révolution fut très ferme et il en brava les menaces jusqu'à ce que l'intrus Delcher eut été installé. Comprenant alors que sa présence dans le Velay n'était pas utile, il chercha un abri sur la terre étrangère. La suppression du diocèse du Puy par le Concordat le trouva récalcitrant. Cependant il se soumit et mourut à Ratisbonne le 8 octobre 1804, étant en parfaite communion avec le Saint-Siège.

Les 101 Pénitents de Monistrol ...

Vous avez tous en mémoire l'article de Philippe MORET consacré aux Pénitents de Monistrol, et à leur chapelle "disparue" (Chroniques Monistroliennes, n°2). Cet article se présentait comme le début d'une enquête à épisodes consacrée à une confrérie faisant partie intégrante de l'histoire de notre cité.

Parallèlement, nous faisons quelques découvertes intéressantes et complétant nos connaissances : des objets processionnels que vous avez pu admirer à l'exposition du 350e anniversaire des Ursulines et deux autres documents inédits trouvés (ainsi que les objets processionnels) dans le grenier du Couvent, ce qui s'explique par le fait qu'à la fin de leur existence, et depuis le XIXe siècle, les Pénitents avaient élu domicile chez les Ursulines (cf. article de Mère Monique de Jésus, ci-dessus p. 20). Les deux documents en question, s'ils n'ont pas la valeur marchande du Lotto du Puy, n'en sont pas moins pour nous de précieux témoignages. Nous vous parlerons un jour prochain du plus ancien, un diplôme pontifical délivré par le Pape aux Pénitents de Monistrol en 1662 (!), ce qui nous prouve l'ancienneté de l'institution ... Aujourd'hui, nous vous présentons le second : il s'agit d'une liste des 101 (!) confrères Pénitents monistroliens, liste qu'on peut dater des environs de 1880. (Elle est de toute façon antérieure à 1884, date du décès d'Adrien NERON, mentionné en tête). Cette liste est inscrite sur un tableau décoré et haut en couleurs (rouge et or notamment) - il était à l'exposition des Ursulines - dont nous vous donnons ci-dessous l'aspect.



Peut-être pourrez-vous nous aider à mieux dater cette liste, car nous ne doutons pas que vous serez nombreux à y lire le nom d'un grand-père ou d'un arrière-grand-père connu. Nous relançons aussi notre appel concernant tous objets, photos, cartes postales se rapportant aux Pénitents. Où sont passés les objets processionnels manquants ? Reste-t-il dans quelque armoire familiale une aube et son capuchon ? Aidez-nous à reconstituer le patrimoine de ces 101 confrères dont nous avons retrouvé les noms.

CONFRERIE DES PENITENTS DE MONISTROL SUR LOIRE.

BIENFAITEURS DE LA CONFRERIE

BRUYERON (Recteur)
Mr. Adrien NERON
CHAMBOUVET (de Beaux)
FAURE (du Monteil)
MOURIER (de Nantet)
BONTEMPS Mathieu

RECTEUR

GAUCHER Jean (du Pêcher)

VICE-RECTEUR

SOUVIGNET Jean (de Piat)

CONSEILLERS

GUILLAUMOND-Marcellin (de la Rivoire-Haute) *
GAUCHER Guillaume (de Chabannes)
LAURENSEN Marcellin (du Pinet)
LYONNET Jean (de Chabannes)

BALONNIERS

THEYSSIER Jean (du Monteil)
COURBON Augustin (de la ville)
MASSARD André (de Chabannes)
DECROIX Jacques (de Tourton)

SACRISTAINS

LAURENSEN Jean-Marie (de la ville) procureur d'office
ROMEYER Jean (de la ville)
LYONNET Jean-Marie (de Chabannes)
SOMMET-Etienne (du Grand-Chemin) *

CHORISTES

GALONNAIRE Pierre (de la ville)
MOURIER Régis (de la ville)
SOULIER Marcellin (de la ville)
DEPRAS Adrien (de la ville)
PAULIN Jean-Marie (du Monteil)
LARGERON Claude (de Chaponac)
THEYSSIER Pierre (du Monteil)
DELOLME Régis (de la ville)

CONFRERES PENITENTS

FAVIER André (de la ville)
BRUYERE Marcellin (de la ville)
PAGUE Jean (de Paulin)
BERAUD Marcellin (des Ages)
BERAUD Jacques (de la ville)
MOURIER Jacques (de Nantet)
SAHUC Pierre (du Monteil)
CHARBONNIER Jean-Marie (du Pinet) *
PREHERE Jean-Baptiste (de la ville)
DUPLAIN Jean (de Folletier)
LAURENSEN Jacques (du Haut-Gournier) *
GUILLAUMOND Barthélemy (de Chabannes)
TRANCHARD Pierre (de Bellevue)

ROMEYER Marcellin (de La Souchonne)
FOURNEL Jean (d'Ollières)
CHOL Pierre (de Reveyrolles Brûlé)
GUILLAUMOND Benoît (d'Ollières)
JURINE Jean-Antoine (de La Rivoire-Haute)
FAURE Jean-Marie (de la ville)
GUILLAUMOND Jules (de La Rivoire-Haute)
MONNIER Jean (du Monteil)
DOUTRE Raymond (du Pinet)
DURAND Joseph (de Brunelles)
SABOT Jean (de Caseneuve)
GESSENT Laurent (de Paulin)
PETIT Jean (des Hyvernoux)
SAUZE Jean (du Pinet)
SABOT Jean (de Bajoux)
BERTHOIX Jacques (de Grand-Solignac)
LIOGIER Michel (de Paulin)
CHAMBONNET Philippe (de Beaux)
CHAMBOUVET Pierre (de Beaux)
BOUDAREL Claude (de Chaponac)
JACQUEMARD Benoît (du Monteil)
FOURNEL Claude (de Grangevallat)
BERGER Blaise (du Regard)
DEPRAS Ferdinand (de la ville)
DEMEURE Jean-Claude (de Cheucle)
MONNIER Louis (du Monteil)
THELIERE Pierre (de Grangevallat)
GUILLAUMOND Jacques (de Chabannes)
BERTHOIS Baptiste (du Betz)
MARCONNET Grégoire (du Regard)
MARCONNET Gabriel (du Regard)
MASSARD Jean (du Monteil)
PRORIOL Michel (du Monteil)
VERDIER François (de Chaponac)
GRANGER Barthélemy (de Chaponac)
QUIOC Jean (du Pêcher)
GUILLAUMOND Jean (de Paulin)
JOUBERT Augustin (de La Borie)
SUC Thomas (de Cheucle)
MOGIER Vital (du Regard)
TAVAUD Jean-Claude (du Regard)
RABEYRIN Michel (de Chazelles)
GUILLAUMOND Joseph (de La Rivoire-Haute)
LIMOUSIN Jean (de La Rivoire-Haute)
JAMON Jean-Baptiste (de la ville)
GAUCHER Jean (de la ville)
MARCONNET Pierre (de Veyrines)
PEYRARD Antoine (de Vachères)
COLOMBET Jean-Marie (de La Rivoire-Haute)
BERTHOIS Pierre (de Haut-Gournier)
DESSEILLERES Jean-Baptiste (de Beaux)
VEROT André (de Grangevallat)
ROMEYER-Mathieu (du Regard) *
GARNIER Claude (du Château)
SAHUC Antoine (du Monteil)
ROMEYER Jean (de la ville)
DELEAGE Claude (de La Champravie)
GERPHAGNON Baptiste (des Bruyères-Veyrines)
LIMOUSIN Vital (de la ville)
MOGIER Jean (de Peyrepeson)

* Les noms barrés le sont sur le tableau (confrères décédés ?)

" Monsieur De BETHUNE est mort ! ..."

Après " Les Premiers Baptêmes enregistrés à Monistrol " (Chroniques Monistroliennes n°4), nous proposons à votre sagacité la lecture d'un autre acte d'état-civil intéressant notre ville, l'acte de sépulture de Mgr. Armand de Béthune, le fameux évêque mécène à qui Monistrol et son château doivent tant.

Dans un prochain numéro, nous vous reparlerons avec plus de détails de la vie de ce prélat du XVIIe siècle, protecteur des arts, "patron" du non moins célèbre Vaneau...



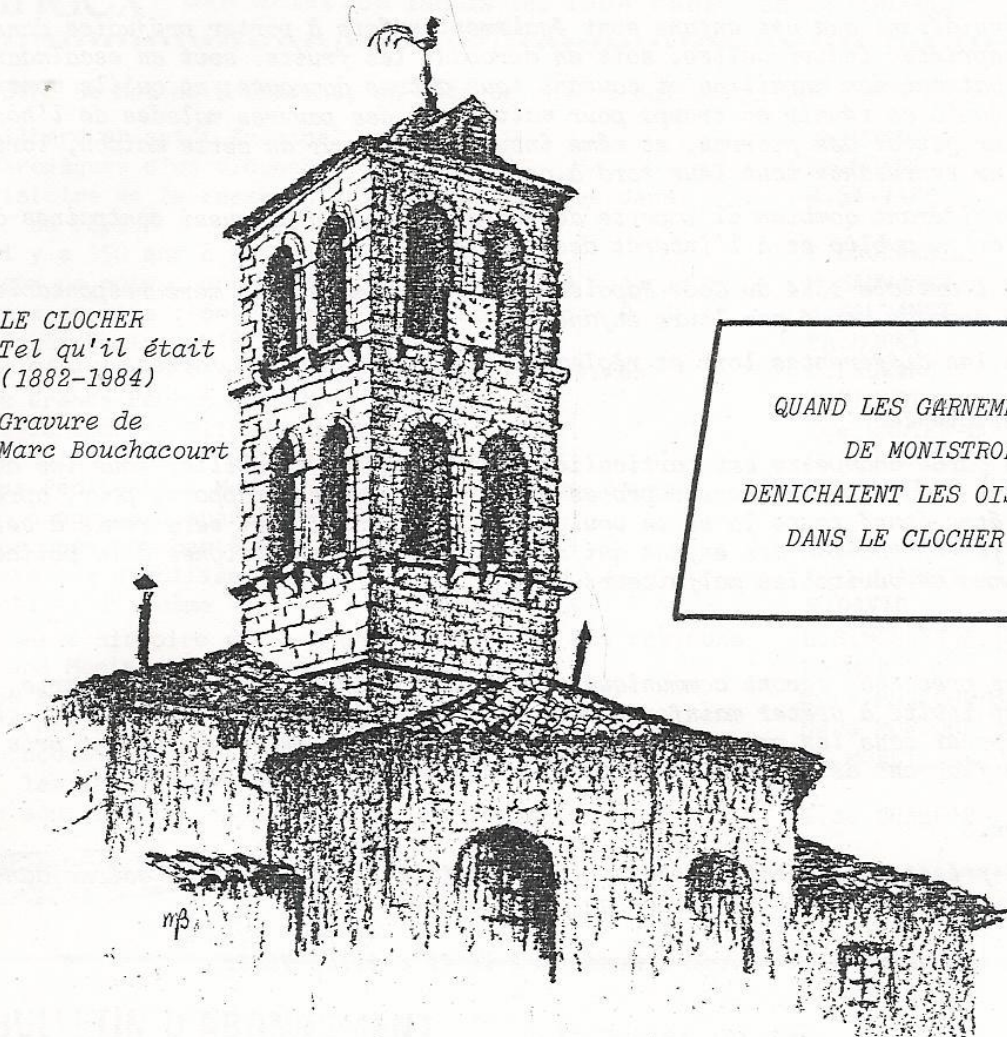
Deces L'an mil sept Cens trois Et le dixieme iour du mois de
decembre ^{messire} Armand De Bethune Evêque Et S^{ei}gn^{eu}r du Puy
Armand comte de Velay &c. est decedé dans la Communion de n^{ost}re mere
De Bethune ^{ste} Eglise apres avoir reçu les sacrements de penitence, d'eucharistie
Evêque Et d'extreme onction dans le Chateau de Monistrol. Ses entrailles
du ont été enterrées le douzieme dud^{it} mois dans le sanctuaire de
muy X leglise parroissiale dud^{it} Monistrol du Costé de levangile prez
le balustre dud^{it} sanctuaire, et le reste de son Corps a été
transporté au Puy pour être inhumé selon sa dernière volonté
dans leglise des Religieuses ^{de n^{ost}re dame} du refuge. led^{it} S^{ei}gn^{eu}r Evêque estoit
agé d'environ soixante neuf ans, Et il est mort dans la ^{trente} ~~vingt~~
~~neufieme~~ ^{neufieme} année de son episcopat. en foy de quoy ay signé led^{it}
ce douzieme dud^{it} mois et an. De Ferraigne cure

DECES
D'ARMAND
DE BETHUNE
EVEQUE
DU
PUY

L'an mil sept cens trois et le dixieme iour du mois de
decembre [messire] Armand De Bethune Evêque et S(ei)gn(eu)r du Puy
comte de Velay &c. est decedé dans la communion de n(ot)re mere
S(ain)te Eglise apres avoir recû les sacrements de penitence, d'eucharistie
et d'extreme onction dans le chateau de Monistrol. Ses entrailles
ont été enterrées le douzieme dud(it) mois dans le sanctuaire de
leglise parroissiale dud(it) Monistrol du coté de levangile prez
le balustre dud(it) sanctuaire, et le reste de son corps a été
transporté au Puy pour etre inhumé selon sa dernière volonté
dans leglise des Religieuses [de n(ot)re dame] du refuge. led(it) S(ei)gn(eu)r
Eveque estoit
agé d'environ soixante neuf ans, Et il est mort dans la trente [vingt]
neufieme [huitieme] année de son episcopat. en foy de quoy ay signé led(it)
ce douzieme dud(it) mois et an. De Ferraigne cure

LE CLOCHER
Tel qu'il était
(1882-1984)

Gravure de
Marc Bouchacourt



QUAND LES GARNEMENTS
DE MONISTROL
DENICHAIENT LES OISEAUX
DANS LE CLOCHER ...

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, 1813.

Le vingt-deux juillet Mil huit cent treize, nous avons pris l'arrêté suivant.

Le Maire de la Ville de Monistrol, vû les plaintes qui lui ont été portés (sic) contre la conduite et indisciplin d'un grand nombres d'enfans, principalement de la ville, et le peu de soins que les parens ont de les surveiller et maintenir dans une juste dépendance.

Vû les dégradations considérables que ces enfans occasionnent journellement dans les établissemens publics tels que les bâtimens de l'église, de l'ancien couvent des religieuses, de l'hospice, dépôt de mendicité et autres, soit en montant au clocher et sur la voute de l'église pour y dénicher des oiseaux, et par là occasionner des goutieres nuisibles à la dite voute, soit en cassant, détruisant et emportant même ce qui peut leur convenir dans ces différens bâtimens, et nommément dans ceux du ci-devant couvent des religieuses.

Considérant que ces enfans sont également sujets à porter préjudice dans les propriétés individuelles, soit en dérochant les fruits, soit en escaladant ou abattant des murailles et causant tous autres dommages; et qu'ils vont même jusqu'à se réunir en troupe pour maltraiter des pauvres malades de l'hospice, leur jeter des pierres, et même insulter la sœur de cette maison, lorsqu'elle leur représente tous leur tort à cet égard.

Considérant combien il importe de remédier à des abus aussi contraires à l'ordre public et à l'intérêt des particuliers.

Vu l'article 1384 du Code Napoléon qui rend les père et mère responsables du dommage causé par leurs enfans.

Vu les différentes lois et réglemens généraux de police, arrête :

Article 1er

Le garde champêtre est particulièrement chargé de surveiller tous les abus dont s'agit, d'en dresser procès verbal et faire son rapport, pour, après y être donné toute la suite voulue par les lois. Il lui sera remis à cet effet un tableau des enfans qui sont principalement désignés à la police, comme de véritables malfaiteurs.

Art. 2

Les présentes seront communiquées à Mr le Commandant de la Gendarmerie, qui est invité à prêter mainforte pour leur exécution, et à faire arrêter et déposer dans les prisons de cette ville tous les enfans qui seront pris en flagrant délit pour en suite être statué ce qu'il appartiendra.

Art. 3

La présente ordonnance sera affichée et publiée au son de la caisse dans tous les quartiers et faubourgs de la ville.

Fait et arrêté en mairie à Monistrol le 22 Juillet 1813.

De Charbonnel.



index des articles parus en 1984 dans les CHRONIQUES (n°1 à 4)

Outre Le Mot du Président, en tête de chaque bulletin, par P.BONCHE ...

Bilhard et saint Antoine	Ph.MORET	3.3
Chroniques d'un clocher	Ph.MORET	4.32
Histoire de la Passementerie à Monistrol et dans sa région	M.SAUVANET	
Il y a 150 ans à Monistrol	C.LAURANSON	2.30
Jeux de mots : entre nous, on se comprend - 1	M.SAUVANET	2.16
Jeux de mots : entre nous, on se comprend - 2	M.SAUVANET	3.42
L'abbé Fraisse (1819-1884)	Ph.MORET	4.22
La Généalogie : A la recherche de ses ancêtres	C.LAURANSON	2.18
La Grande Peur à Monistrol	P.SAUMET	1.10
Le fantôme de Bilhard, poème	Mme WALTER-BOURGEAT	3.27
Les bistrots de Monistrol (enquête sur)	C.LAURANSON	4.20
Les Pénitents à Monistrol : A la recherche d'une chapelle disparue	Ph.MORET	2.3
Les premiers baptêmes à Monistrol	C.LAURANSON	4.38
Mais que signifient donc nos noms de familles ?	C.LAURANSON	1.13
Monistrol, poème	E.DAVID	1.9
Notes d'histoire antérieure de Monistrol et des environs	L.SIMONNET	4.9
Quand Monistrol comptait 25 électeurs	Ph.MORET	1.5
350 ans d'histoire ursuline -1	Mère MONIQUE de Jésus	3.30
350 ans d'histoire ursuline -2	Mère MONIQUE de Jésus	4.16
Un document inédit : Quand on vendait aux enchères les meubles des Ursulines	Ph.MORET	2.25
Un monistrolien sous la tente des Arabes	E.de CHABRON	3.38

BULLETIN D'ABONNEMENT

A renvoyer ou recopier ...

Je souscris un abonnement d'un an (4 numéros) aux CHRONIQUES MONISTROLIENNES, à servir à l'adresse suivante :

M. Mme. (NOM) _____
 adresse _____
 Téléphone _____

Je règle la somme de - 50 francs (résidents de Monistrol)
 - 60 francs (Extérieur. Frais d'envoi compris)
 Chèque bancaire ☐ postal ☐ mandat ☐ ci-joint.

Cet abonnement me fait membre-adhérent de droit à la SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE MONISTROL SUR LOIRE.

A renvoyer au secrétariat (C.LAURANSON-Rosaz, La Rivoire-Basse 43120 MONISTROL SUR LOIRE) ou à la trésorerie (N.NERON-BANCEL, Le Flachet, 43120 MONISTROL SUR LOIRE).

en bref...



L'ASSEMBLEE GENERALE de la Société d'Histoire de Monistrol-sur-Loire s'est tenue le Jeudi 21 Février 1985, en la Salle de la Mairie. Rapport moral, bilan financier, renouvellement du Bureau et du Conseil d'Administration, Perspectives d'avenir. Une communication de Philippe Moret concernant les Impôts autrefois à Monistrol clôturait le tout.

La SOCIETE D'HISTOIRE se porte bien, avec plus de 150 membres adhérents, et des Chroniques tirées à près de 220 exemplaires. Nous espérons que vous nous renouvellez votre confiance pour cette année 1985. Un bulletin d'abonnement se trouve à la page précédente.

Que ceux qui ont apprécié le premier article consacré aux "bistrots" de Monistrol ne s'étonnent pas de ne pas trouver sa suite dans ce numéro : Elle paraîtra dans le n°6, les co-auteurs n'ayant pu encore procéder au recensement complet des autres débits de boisson de notre ville. Patience donc. Vous pouvez aider à la collecte des renseignements, en joignant P.BONCHE ou C.LAURANSON, chargés de l'enquête.

Au sommaire du ou des prochains numéros : Les bistrots - L'amendement Walton (et le rôle du Général de Chabron) - Une visite de la Mairie en 1808 - La Poste à Monistrol - Les mystères de la Maison Pagnon - etc...

BILAN DES ACTIVITES DE LA S.H.M. 1984 :

28 JANVIER	Réunion Généalogie. Communication de C.LAURANSON.
18 FEVRIER	Réunion Société d'Histoire. Ph.MORET : La légende de Bilhard.
6 AVRIL	Idem. C.LAURANSON : St.Marcellin est-il monistrolien ?
19 MAI	Idem. Ph.MORET : Le Général Emmanuel de Chabron.
7 JUILLET	Visite de l'église paroissiale. Commentaires de Ph.MORET.
11 AOÛT	Visite à Aurec : Château des moines sacristains et château FUSTIER.
2 NOVEMBRE	Réunion Société d'Histoire. P.SAUMET : Saint Antoine et les Antonins à Monistrol.

IMPORTANT POUR LES NOUVEAUX ABONNES !!!

Vous pouvez reconstituer votre collection des CHRONIQUES MONISTROLIENNES ... Les anciens numéros sont disponibles au prix de 15 francs l'exemplaire (12 francs pour le n°1 - 50 francs les 4 numéros de 1983-1984). Utilisez le bon de commande ci-dessous, et renvoyez-le au Secréariat ou à la Trésorerie (Adresses p.35 avec le bulletin d'abonnement).

NOM _____ ADRESSE _____
 COMMANDE LE(S) NUMERO(S) 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ Ci-joint paiement correspondant.

La gravure de couverture, que vous contemplerez durant toute cette année, est l'oeuvre de Mr. Patrick PONSOT, Ingénieur des Bâtiments de France, qui a assuré la direction des travaux de restauration du clocher. Nous le remercions de sa collaboration.

La gravure du dos de la couverture est de Marc BOUCHACOURT.

